

**Arrêté portant nomination du jury pour le recrutement d'un Technicien de recherche et formation, branche d'activité professionnelle J (Gestion et pilotage), emploi-type « Gestionnaire des ressources humaines », session 2026, dans l'académie de GRENOBLE.**

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu l'Article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le Décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu la Note du 22 janvier 2018 portant sur les modalités de recrutement des personnes en situation de handicap dans l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2024 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des adjoints de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

**ARRETE :**


**Article unique : Sont nommés membres du jury pour le recrutement d'un Technicien de recherche et formation, branche d'activité professionnelle J (Gestion et pilotage), emploi-type « Gestionnaire des ressources humaines » , session 2026, dans l'académie de GRENOBLE.**

Madame Marianne PRA, Ingénieur d'études de recherche et formation classe normale, Responsable adjointe service ressources humaines et financière – Facultés de médecine et pharmacie, La Tronche ;

Madame Pauline PACALIN, Technicienne de recherche et formation, Représentante Handicap de l'Université Grenoble Alpes, Gières

Madame Geneviève CHAVAND, Ingénieure d'études de recherche et formation hors classe, Expertise SIHAM – DGD RH – Direction de la Gestion des Carrières et Paye, Gières.

Fait à Gières, le 16 juin 2026

  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice Générale Déléguée  
aux Ressources Humaines  
Martine LARUET